

Bilan 2019 et perspectives 2020 du génie climatique

Dossier de presse

Conférence de presse

4 FEVRIER 2020 ESPACE HAMELIN

11-17, rue de l'Amiral Hamelin Paris 16ème Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales notamment dans les travaux réglementaires et normatifs. Il les fait bénéficier de son expertise et de son réseau et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclima représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz et fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration et épuration pour la qualité de l'air pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

Quelques chiffres clés: 86 industriels ou groupes, 330 sites dont 75 usines, 41 départements R&D, 21 400 emplois directs dont 9 600 dans l'industrie et un chiffre d'affaires de 6,6 Milliards d'euros dont 1,8 à l'export.

UNICLIMA – REPRESENTATIVITE SUR LE MARCHE

⇒ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
⇒ Pompes à chaleur	≈ 95 %
⇒ Climatisation	≈ 92 %
⇒ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
⇒ Equipements solaires	≈ 80%
⇒ Radiateurs à eau	≈ 70 %
⇒ Filtration	≈ 60 %
○ Chaudières bois	≈ 35 %

INTRODUCTION

Dans les perspectives de la conférence de presse de l'année dernière Uniclima avait mis en avant en premier lieu l'organisation nouvelle de l'édition 2019 du salon INTERCLIMA qui se devait de redevenir le salon de toute la profession.

Des moyens exceptionnels ont été mis en place pour en assurer le succès. Pour ne pas faire preuve d'une trop grande auto satisfaction, nous relevons que les exposants/utilisateurs et la presse professionnelle ont tous salué le renouveau du salon.

Nous avons noté avec satisfaction une augmentation du nombre de m2 loués, une augmentation du nombre d'adhérents Uniclima présents sur le salon – cela malgré l'absence de quelques leaders -, une bonne fréquentation avec plus de 43 000 visiteurs (estimation REED Expo) et aussi une réussite du dispositif de transports collectifs au départ de la province, trains et bus spéciaux, qui a assuré une forte fréquentation dès le mardi, premier jour du salon.

Autre satisfaction avec la première mise en place du concept « Espace Innovation et Performance »; cette idée est largement perfectible mais a minima nous a permis d'accueillir sur le Salon Madame la Ministre Emmanuelle Wargon pour des échanges particulièrement intéressants.

Certes, les résultats sont encore en deçà de nos espérances mais ce succès va encore, dans la perspective de l'édition 2021, nous inciter à persévérer et continuer nos efforts.

L'année 2019 aura aussi été l'occasion de faire la démonstration de la brutalité avec laquelle le marché peut réagir à certaines décisions des Pouvoirs Publics.

On peut penser en premier lieu à l'énergie fioul et aux chaudières utilisant cette énergie. Leur sortie du dispositif du CITE accompagnée par certaines déclarations des Pouvoirs Publics se sont traduites par un effondrement du marché. Or ce dernier connaissait déjà depuis de nombreuses années une baisse lente mais inexorable, et l'on peut penser qu'il était inutile d'accélérer ce mouvement, sauf à priver les industriels du temps dont ils avaient besoin pour adapter leur outil industriel.

Dans le même esprit mais pour un résultat différent, des opérations dites « à 1€ » venant cumuler toutes sortes d'aides (prime ANAH, CEE, CITE, ...) ont été lancées pour des actions de rénovation et de changement d'équipements sans aucune coordination avec la filière, ni message vertueux sur la valeur d'usage et de performance des solutions et ont provoqué des à-coups sur le marché.

Cette agitation s'est poursuivie jusqu'à ce que, faute de financements suffisants, les Pouvoirs Publics soient obligés de mettre fin aux actions sans préavis; l'exemple des PAC est symptomatique.

Ces mouvements seront observés facilement dans les documents ci-dessous. Comme à l'accoutumée, les tableaux et commentaires seront présentés ciaprès par grande famille de produits, que ce soit résidentiel ou tertiaire/industrie.

En dernière partie, nous nous risquerons à ouvrir quelques perspectives et présenter les grandes préoccupations de notre Syndicat.

Analyse par secteur

1- CHAUDIERES

Livraisons des chaudières à eau chaude (en milliers d'unités)

Evaluation en milliers	2019 Marché total	2018 Marché total	Evolution 2019/2018
Chaudières gaz et fioul classiques	83	117	-29x %
Chaudières gaz et fioul à condensation	515	544	-5.3
S/Total gaz et fioul	598	661	-9.5

(Estimations Uniclima)

Le marché des chaudières gaz et fioul est en baisse sur l'année 2019. L'analyse plus détaillée de celui-ci met en évidence d'importantes disparités.

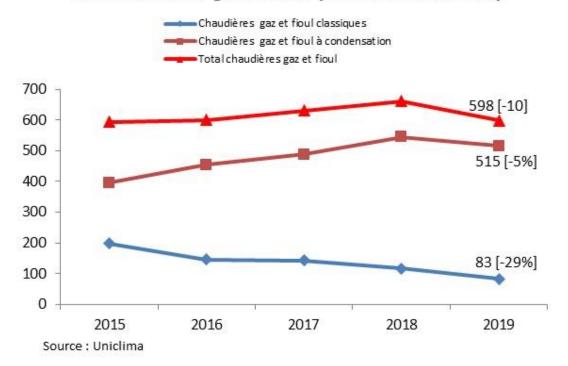
S'agissant des chaudières individuelles, le marché a régressé de 9.5 % par rapport à 2018.

Le marché des chaudières murales et au sol de puissance utile supérieure à 70 kW est en baisse de plus de 10% après une hausse du marché en 2018. La chaudière murale de moyenne puissance résiste mieux que la chaudière au sol.

Sur l'ensemble du marché des chaudières gaz et fioul, la chaudière à condensation a mieux résisté à la baisse du marché malgré la très forte régression des ventes de chaudières fioul et s'établit à 515 000 appareils soit une baisse d'environ 5 %. Les ventes de chaudières classiques ont quant à elles diminuées de près de 28 %

L'évolution des ventes de chaudières à condensation a pour cause la faiblesse du marché du logement neuf et en particulier le logement collectif d'une part, et d'autre part les attaques contre le fioul. La fin du dispositif de crédit d'impôt pour les chaudières gaz à condensation sans aucun motif avéré sur les performances est de mauvaise augure pour l'année 2020.

Evaluation du marché total des chaudières gaz et fioul (en milliers d'unités)



Le marché des PAC hybrides s'élève à 4 300 pièces sur la base des répondants. Le marché a progressé de près de 50 % notamment poussé par le remplacement des chaudières anciennes fonctionnant au fioul.

2- BRULEURS A AIR SOUFFLE - GAZ ET FIOUL

Le marché des brûleurs livrés en caisse a baissé de près de 30 % sur 2019. Les attaques contre le fioul et l'évolution des produits vers des appareils à condensation expliquent cette baisse du marché.

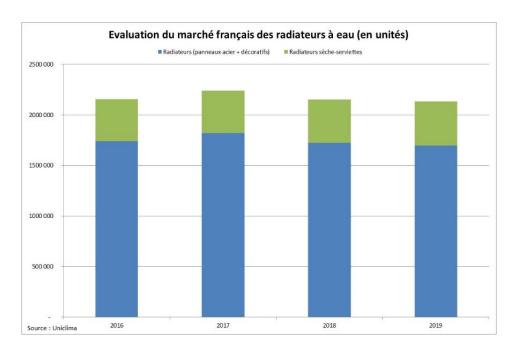
Livraisons de brûleurs en caisse (en milliers)

Brûleurs	2019	2018	2019/2018
Brûleurs fioul	38	55.2	-31.2 %
Brûleurs gaz	4.8	5.7	-15.8 %
Total brûleurs	42.8	60.9	29.7 %

Source : Uniclima

3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Le marché des radiateurs à eau présente une légère baisse de 1 %. Le marché du remplacement reste très peu présent dans les ventes des fabricants.



Le marché du sèche-serviettes a peu progressé cette année : +0,9 %

Sur l'ensemble du marché, les fabricants estiment que l'année 2019 s'est terminée avec un niveau de produits stockés chez les distributeurs supérieur à celui de fin 2018.

Perspectives

Malgré un marché en baisse, les tendances sur le marché du neuf seront déterminantes pour le marché du radiateur à eau sur 2020 et les années à venir.

Les fabricants rappellent régulièrement qu'il est important de remplacer les radiateurs pour maximiser la performance énergétique lors du remplacement du générateur de chauffage.

Il est également à noter que rien n'empêche le remplacement des radiateurs lors de travaux d'amélioration ou d'embellissement du logement.

Face à la faiblesse du marché du remplacement des radiateurs, le comité se penche sur les leviers à actionner pour dynamiser ce segment de marché.

4- EQUIPEMENTS ENR

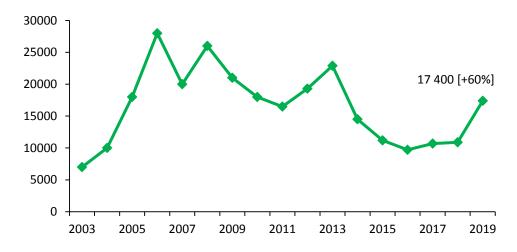
Chaudières bois

	2019	2018	2019/2018
Chaudières biomasse	17400	10900	+60%

(Source : Uniclima et SFCB)

Les livraisons de chaudières biomasse s'établissent à 17 400 pièces en 2019 contre 10 900 en 2018. Le marché global connait une embellie en 2019 avec +60% de progression, soutenue principalement par le coup de pouce chauffage.

Evaluation du marché total des chaudières bois



Source: Uniclima et SFCB

Ce sont les chaudières à chargement automatique qui profitent du coup de pouce. Elles représentent désormais plus de 80% du marché annuel contre moins de 20% pour les chaudières à chargement manuel.

Les chaudières à chargement automatique, en très grande majorité des chaudières à granulés, progressent très fortement de +90%, après deux années de progression également. Ces chaudières se sont bien développées sur le marché de la rénovation, en remplacement des chaudières fioul.

Les chaudières à chargement manuel régressent à nouveau en 2019, de près de -30% par rapport à 2018. C'est un marché de renouvellement d'anciennes chaudières à bûches, pour ceux qui, souvent, produisent eux-mêmes leur bois. Ce segment ne se porte pas bien en l'absence de mesure incitative pour le changement d'anciennes chaudières à bûches.

Perspectives

2020 verra l'application du règlement écoconception pour l'ensemble des chaudières biomasse. Cela se traduira par l'interdiction de la mise en marché des chaudières de classe inférieure à 5, ce qui impactera plus fortement le segment des chaudières à bûches.

Ce dernier nécessiterait une incitation pour le renouvellement du parc des anciennes chaudières à bûches, dans un objectif de réduction des émissions de particules.

Le marché des chaudières aux granulés devrait se maintenir en rénovation, une fois les nouveaux dispositifs d'aide devenus opérationnels. Il y a toutefois un point de vigilance concernant le nombre d'installateurs qualifiés (Qualibois eau) qui reste insuffisant.

Pour les deux segments, il serait nécessaire de maintenir une aide aux ménages les plus riches, à un niveau d'aide équivalent à l'ancien CITE, afin d'assurer un développement en rénovation.

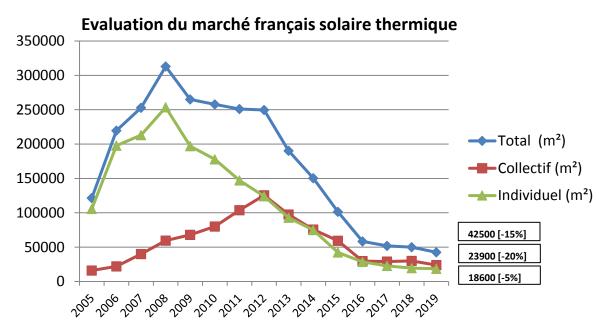
• Solaire thermique

	2019	2018	2019/2018
Chauffe-eau solaires individuels (nombre CESI)	4 500	4 400	2%
Systèmes solaires combinés (nombre SSC)	370	340	9%
Surface capteurs eau chaude solaire collective (m²)	23 900	30 000	-20%
Surface totale capteurs (m²)	42 500	49 500	-15%

(Estimations Uniclima)

Le marché solaire thermique affiche de nouveau une baisse, de -15% par rapport à 2018, avec une surface totale de capteurs installés de 42 500 m² en 2019 contre 49 500 m² en 2018.

Après une année de répit en 2018, le marché revient à une baisse à 2 chiffres, emmené par le segment collectif alors que le segment des équipements individuels résiste mieux.



(Source Uniclima)

Les livraisons de chauffe-eau solaires individuels (CESI) s'établissent à 4500 unités en 2019 contre 4 400 en 2018, soit une hausse de +2%. Après 10 années consécutives de baisse sur ce segment, c'est le retour à la stabilisation. A noter toutefois que la surface totale installée de capteurs correspondant aux CESI est, elle, en baisse. Cela est dû à la baisse de la surface moyenne par CESI, qui diminue pour s'établir à 3 m².

Le marché des CESI est toutefois loin de retrouver les niveaux atteints dans les années 2008 à 2012.

Concernant les systèmes solaires combinés (SSC), on compte 370 pièces pour l'année 2019, comparées à 340 en 2018, soit une hausse de +9% pour la 2ème année consécutive après des années de baisse. Ce retour à la hausse est porté par la rénovation et profite, modestement, du coup de pouce chauffage. Ce segment demeure toutefois un marché de niche.

La surface moyenne de capteurs par SSC augmente pour s'établir à 11 m².

Les livraisons de capteurs destinés aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires connaissent de nouveau une baisse importante de 20% (après une année 2018 de légère hausse) pour s'établir à 23 900 m² contre 30 000 m² en 2018.

Ce segment représente toujours plus de la moitié du marché avec 56%. La RT2012 n'a pas permis le développement de la chaleur renouvelable dans le logement collectif neuf.

Perspectives

Bien que le marché soit bas, on peut espérer une reprise pour le solaire thermique en 2020.

Sur le segment des équipements individuels, les aides à la rénovation sont importantes pour les ménages modestes et intermédiaires.

Comme pour la biomasse, le point de vigilance sera le nombre de Qualisol qui reste encore trop bas. A noter que 2020 sera l'année des 20 ans de la qualification Qualisol, 1ère qualification créée pour les énergies renouvelables. Pour soutenir le marché de la rénovation, Il serait également nécessaire de réintroduire une aide pour les ménages les plus riches, à un niveau n'excédant pas l'ancien CITE.

Pour le segment collectif, l'espoir porte sur un développement dans le neuf à condition qu'une exigence de chaleur renouvelable soit retenue dans la RF2020.

• Pompes à chaleur

PAC	2019	2018	2019/2018
Aérothermie sur vecteur eau	176 220	96 024	83%
Géothermie	2 582	2 375	9 %
Chauffe-eau thermodynamique	116 929*	103 331*	13 %
Aérothermie sur vecteur air (multi- split réversible)	728 433	572 096	27 %

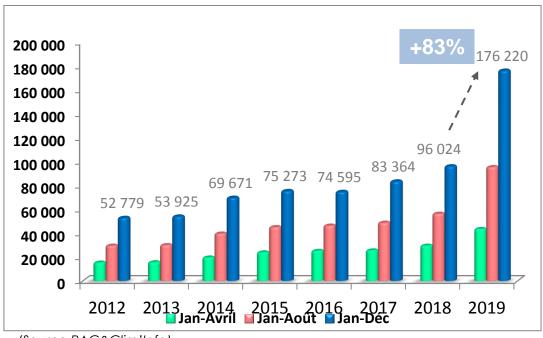
Sources: PAC&Clim'Info *GIFAM - PAC&Clim'Info

Aérothermie sur vecteur eau

Le marché des pompes à chaleur hydraulique s'est plutôt bien comporté cette année, en effet que ce soit les PAC air/eau ou géothermiques les ventes ont connu des croissances notables. Le marché des PAC air/eau est celui qui bénéficie le plus des aides mises en place et cela s'est traduit par un engouement pour ces produits.

Ces évolutions sont notamment la conséquence des incitations financières du gouvernement et des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la rénovation des systèmes de chauffage anciens par un système plus performant et/ou utilisant une énergie renouvelable.

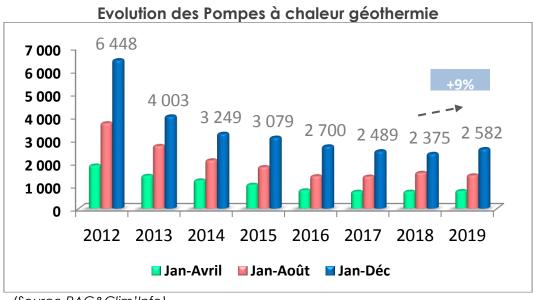
Evolution des Pompes à chaleur aérothermie



(Source PAC&Clim'Info)

Géothermie sur vecteur equ

Cette année, pour la première depuis une décennie, le marché de la géothermie est de nouveau en progression, certes les ventes sont faibles par rapport à ce qu'on a pu connaître dans le passé, mais c'est assez encourageant, d'autant que cette technologie bénéficie d'aides encore favorables en 2020.

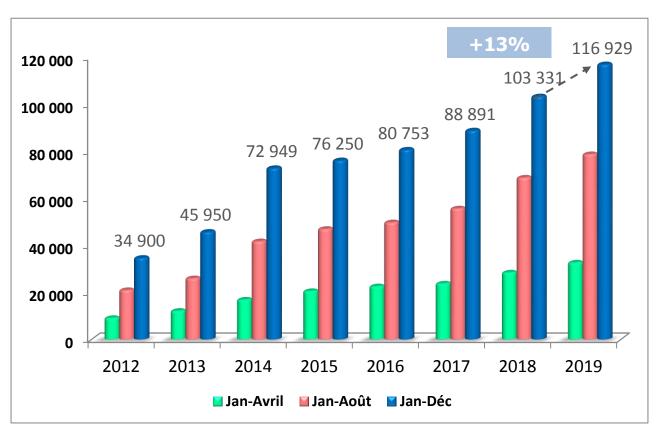


(Source PAC&Clim'Info)

Chauffe-eau thermodynamique

Le marché des pompes à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire augmente de 13% à fin décembre 2019. Cette progression étant supérieure à la progression du marché de la construction neuve, cela montre la pénétration de cette technologie en rénovation.

Evolution des Pompes à chaleur pour ECS



(Source PAC&Clim'Info)

Aérothermie sur vecteur air

Après une très belle progression de +18% en 2018, le marché des pompes à chaleur air/air connaît une année 2019 exceptionnelle ; les ventes d'unités extérieures ont progressé de **+27,3** %.

+27% 800 000 728 433 +18% 700 000 +8% 572 096 600 000 483 912 500 000 447 452 424 80 399 697 359 097 400 000 352 174 346 037 346 764 333 775 277 848 254 972 300 000 238 208 200 000 100 000 n 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

Evolution du marché des mono-splits et multi-splits

Source: PAC&Clim'Info

Le marché des pompes à chaleur air/air est tiré par les machines de puissances inférieures à 17,5 KW, qui correspond au marché du résidentiel et du petit tertiaire. Ce sont les multi-split qui tirent davantage le marché avec une évolution de 35% par rapport à l'année 2018. Et dans les gammes de puissances entre 7 et 17,5 kW, la progression de de 40%.

■Janv-Avril ■Janv-Août ■Janv-Déc

La bascule des fluides < à 750 GWP s'accélère fortement conformément aux engagements pris auprès des pouvoirs publics. Il représente ainsi une part de 61% du matériel mis sur le marché contre 24% l'année précédente.

Perspectives PAC

L'année 2019 enregistre de belles progressions sur le marché de la pompe à chaleur. Quel que soit le marché, neuf ou rénovation, la pompe à chaleur trouve sa place. Les épisodes caniculaires à répétition ces dernières années ont favorisé le marché des pompes à chaleur air/air qui sont de plus en plus utilisées comme moyen de chauffage principal et contribuent au confort d'été.

Il reste à vérifier que l'ensemble de la Profession sera engagé dans la qualité des produits et dans leur mise en œuvre afin que les réalisations puissent être à la hauteur des attentes des utilisateurs.

Avec la future RE2020 pour les bâtiments neufs, la pompe à chaleur devrait être confortée et, malgré les récentes modifications des aides publiques en rénovation, la Profession espère que le marché de la pompe à chaleur pourra conserver son dynamisme.

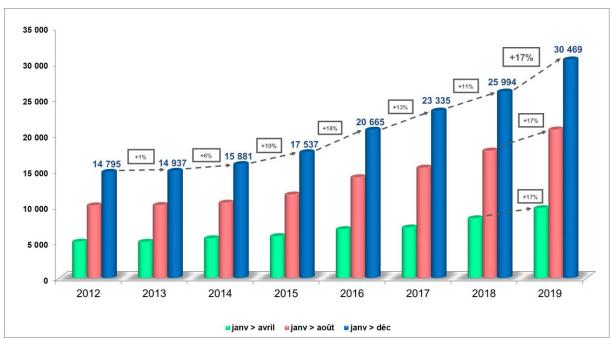
5- CLIMATISATION TERTIAIRE

Les DRV

Une année record pour les systèmes DRV avec près de 30 500 groupes. L'année 2019 aura enregistré une progression de 17% sur toutes les périodes.

Concernant les répartitions de puissances, les petites puissances (< 6CV) continuent de progresser plus vite que le reste du marché (+28%) Ce sont les groupes de 7 à 12 CV qui constituent toujours le cœur de marché.

Evolution du marché tertiaire : DRV



Source: PAC&Clim'Info

Les Rooftop

Les rooftop – unités de toitures – répondent à des marchés assez spécifiques comme les grandes surfaces ou des bâtiments de grands volumes comme des centres de logistiques. Le marché des rooftop qui avait souffert ces dernières années suite à un attentisme dans les projets de rénovation pour rechercher des économies d'énergie semble reprendre des couleurs.

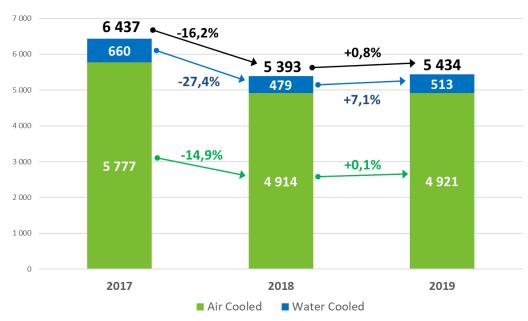
En 2019, ces produits enregistrent une progression de 27%, évolution portée essentiellement par la rénovation des systèmes dans les grandes surfaces qui recherchent des économies d'énergie. D'autre part, les derniers mois ont été marqués par le développement de plusieurs plateformes de logistiques en France portées par le commerce en ligne. Les rooftop représentent une solution alliant un bon compromis confort / économie d'énergie dans ce type de bâtiment.

Chillers

Après une année 2018 morose, le marché se stabilise (légère progression de 0,8%) tiré par les machines Froid Seul.

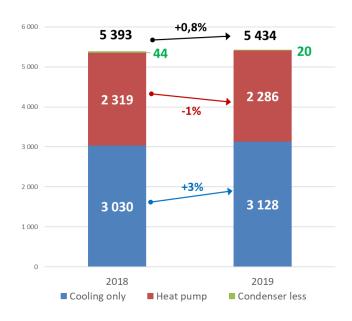
Cela démontre la bonne tenue du marché de remplacement d'anciens systèmes en industrie pour des applications de process ou de rénovation dans les bâtiments tertiaires de taille moyenne.

Evolution du marché tertiaire : Chillers (Technologies eau / air)



(Source PAC&Clim'Info)

Evolution du marché tertiaire : Chillers (par typologie)

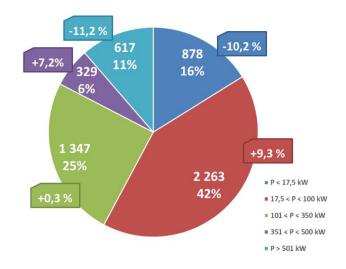


(Source PAC&Clim'Info)

Les moyennes puissances (de 17,5 kW à 500 kW) progressent à nouveau : le marché tertiaire est en bonne forme (cf DRV), les aides fiscales et les CEE soutiennent également les investissements dans l'industrie.

Cependant les plus fortes puissances baissent en 2019.

Evolution du marché tertiaire : Chillers (par puissance)



(Source PAC&Clim'Info)

Les enjeux réglementaires (F-GAS notamment) permettent l'arrivée de nouveaux fluides frigorigènes : HFO ou HFC avec plus faible PRP (R32, R513A,...). Ils représentent aujourd'hui un peu plus de 5 % du total et devraient encore fortement progresser en 2020.

Pour les entreprises, le dispositif des CEE et/ou le suramortissement de 40% pour les matériels éligibles devraient permettre de maintenir le marché en 2020.

Perspectives Climatisation tertiaire

Les enjeux de la rénovation énergétique dans le secteur du bâtiment tertiaire ont fait émerger le décret tertiaire tant attendu par le marché. Le guide d'accompagnement qui sera finalisé au cours du premier semestre 2020, devrait permettre d'enclencher de nombreux chantiers de rénovation par l'ensemble des acteurs.

C'est dans ce marché de la rénovation dans le tertiaire que plusieurs solutions peuvent répondre à l'enjeu d'efficacité énergétique.

Les aides devraient également soutenir le marché.

Cependant, le marché des rooftop devrait rester stable en 2020.

7- CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DES BATIMENTS ET VENTILO-CONVECTEURS

• Centrales de traitement d'air

Après une année 2018 plutôt morose en terme d'évolution des volumes, le marché global des Centrales de Traitement d'Air est en croissance de 9,5 %. Le marché est notamment dynamisé par les CTA aux gammes de débits comprises entre 5000 et 30 000 m3/h.

Centrales de traitement d'air	2019	2018	Evolution 2019/2018
< 5 000 m ³ /h dont h < 500 mm	759	675	12,4 %
< 5 000 m ³ /h dont h > 500 mm	2712	2 595	4,5 %
5 000 < P < 15 000 m ³ /h	2 181	1 991	9,5 %
15 000 m ³ /h < P < 30 000 m ³ /h	747	549	36,1%
30 000 < P < 50 000 m ³ /h	98	127	-22,8 %
> 50 000 m ³ /h	47	37	27 %
dont centrales avec récupération de chaleur	2 794	2 285	27 %
TOTAL	6 544	5 974	9,5 %

Source: PAC&Clim'Info

• Ventilo-convecteurs et cassettes

Unités terminales eau glacée	2019	2018	Evolution 2019/2018
Consoles	10 577	12 366	-14,5 %
Plafonniers	12 225	11 973	2,1 %
Gainable (pression disponible > 50 Pa)	45 445	35 074	29,6 %
Cassettes	21 164	24 117	-12,2 %
TOTAL	89 411	83 530	7 %
dont ventilateur EC	36 462	28 251	29,1%

Source : PAC&Clim'Info

8- VENTILATION DES BATIMENTS

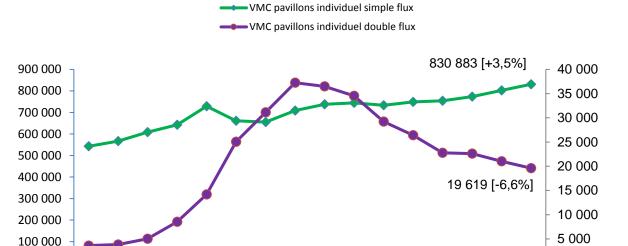
• Logement individuel

Le marché de la ventilation domestique est en croissance avec une hausse de 3.3 %.

Techniques	Année 2019 (en unités)	Evolution 2019/2018
VMC Simple flux : Dont : Autoréglable Hygroréglable	830 883	3,5 % 4,6 % 1,7 %
VMC Double Flux	19 619	-6,6 %
Total VMC* simple flux et double flux	850 502	3,3 %
Aérateurs - débit < à 400 m3/h (type VMR)	435 078	-1%

 ^{*} VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

Marché français de la Ventilation en logement individuel (en unités)



Source: Uniclima

0

Le marché autoréglable poursuit sa progression (+4.6 %) porté par la rénovation, alors que le marché hygroréglable se stabilise (1.7 %) malgré une baisse du marché des maisons individuelles neuves.

2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

0

Le marché global de la ventilation double flux pour le résidentiel est en baisse (-6.6%).

Les machines haute efficacité qui avait tiré leur épingle du jeu en 2018 sont en forte baisse tandis que les équipements standards se stabilisent. La RE 2020 changera peut-être les équilibres avec la valorisation des énergies fatales.

Collectifs et tertigires

Le marché de la ventilation pour les bâtiments collectifs et tertiaires est stable au global (+0,4 %).

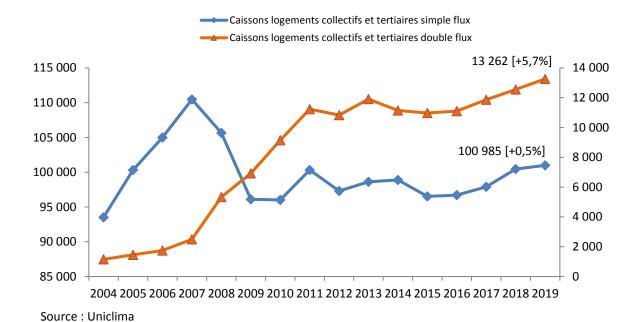
Concernant les caissons de ventilation, la technologie poulie courroie tend à disparaitre au profit des caissons à entrainement direct, et particulièrement équipés d'une motorisation basse consommation.

Ces tendances traduisent la bonne mise en œuvre opérationnelle du règlement Eco Design en ventilation.

Globalement, le marché des centrales double flux à récupération d'énergie poursuit sa progression

(+5.7%), notamment grâce au marché des centrales à échangeur rotatif.

Marché de la ventilation en logement collectif et tertiaire (en unités)



• Réseaux aérauliques et accessoires

Techniques	Année 2019	Evolution par rapport à 2018
Conduits plastiques et métalliques dont : conduits plastiques (PE*, PVC) conduits métalliques *Polystyrène expansé	25 233 km	5.9 % 4.6 % 8.2 %

Les accessoires à joint représentent 44.3 % des accessoires de conduits métalliques en 2019 (soit 3 points de plus qu'en 2018). Cela reflète une volonté de la filière à s'équiper de composants étanches pour des installations de meilleure qualité, améliorant la qualité d'air intérieur (QAI) des bâtiments.

Au niveau de la profession, nous œuvrons à la mise en place de la réception des installations de ventilation, garante d'une bonne QAI.

• Diffusion d'air

Techniques	Année 2019 (en unités)	Evolution par rapport à 2018
Grilles et diffuseurs	621 737	4.3 %

Comme l'année précédente, le marché des grilles et diffuseurs poursuit sa croissance (+4.3%), en phase avec les marchés du traitement d'air et de la climatisation.

Perspectives Ventilation:

Marché Maison Individuelle :

L'éligibilité des VMC double flux haute efficacité au dispositif d'aide « MaPrime Rénov' » devrait redynamiser le marché.

Tertiaire/collectif:

Poursuite de la dynamique du marché des centrales double flux avec récupération d'énergie, grâce à la valorisation des énergies fatales dans la RE 2020.

La profession se réjouit également de la mise en œuvre du décret tertiaire, qui devrait dynamiser la rénovation du parc existant.

Perspectives 2020

PROJETS LEGISLATIFS OU REGLEMENTAIRES

RE2020

L'année 2020 va de facto se trouver dans la continuité de l'année 2019 pour les travaux législatifs et réglementaires tant il est vrai que ces sujets ont pris un retard considérable dans leur préparation.

Nos contributions à la préparation de la RE 2020 ont été nombreuses et nous remercions pour l'occasion nos adhérents dont les experts ont très largement participé.

Comme indiqué en 2019, nous avons toujours respecté sur ce sujet quelques grands principes à savoir :

- En premier lieu la nécessité d'intégrer la question de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation ;
- En deuxième lieu la neutralité énergétique et technologique avec notamment l'utilisation systématique de calculs fondés sur l'énergie primaire;
- Enfin la promotion de la chaleur renouvelable, y compris la récupération de chaleur.

Or force est de constater que la situation à date de la RE 2020 reste toujours très confuse sur ces trois points.

Les informations en notre possession ne nous donnent aucune certitude sur la bonne prise en compte de la qualité de l'air.

Les contributions d'Uniclima en la matière visent notamment à ce que soit enfin mise en place une obligation de réception technique des installations de ventilation pour tous les bâtiments neufs, cela pour mettre fin au taux de non-conformité constaté et non contesté qui s'élève à plus de 50%.

Dans le même esprit, les méthodes de calcul de la RE2020 devraient permettre de privilégier les équipements dont la performance est reconnue pour améliorer la qualité de l'air intérieur; on se situerait ainsi en droite ligne de l'article 181 de la loi ELAN.

S'agissant de la neutralité énergétique et technologique avec l'utilisation de la notion d'énergie primaire, les récents arbitrages rendus par le gouvernement que ce soit par le coefficient Energie Primaire et surtout sur le contenu carbone de l'électricité sont venus jeter le trouble et ce trouble durera tant que nous n'aurons pas connaissance des exigences retenues sur les niveaux énergie et carbone de la RE2020.

En effet ces chiffres sont plus favorables à l'électricité dans ses utilisations, ce qui favorise l'ensemble des solutions vertueuses fonctionnant sur cette énergie mais repositionne également le chauffage direct à effet joule.

UNICLIMA a toujours soutenu la RT2012, considérant que ses résultats étaient positifs et qu'en conséquence c'était en partant de cette base qu'il convenait d'améliorer la réglementation

Or ces nouveaux chiffres, comme indiqué ci-dessus, sont susceptibles de déboucher sur un retour du chauffage électrique direct par effet joule en application de la RE 2020.

Ceci pourrait venir déséquilibrer fortement les principes de la RT2012.

UNICLIMA est conscient du fait que ce déséquilibre va être conditionné et/ou limité par la fixation dans la RE2020 de seuils tant en énergie qu'en carbone; mais pour pouvoir contribuer aux travaux sur ce point, il serait nécessaire que les parties prenantes puissent accéder à la nouvelle mouture du code de calcul RE2020.

UNICLIMA tout au long de l'expérimentation E+C-, à l'instar de nombreux intervenants, a pu effectuer de nombreux calculs et contributions publiques, qui ont été présentés par exemple lors du dernier INTERCLIMA.

Or à ce stade, nous n'avons pas accès au dernier moteur de calcul et projet de RE2020, ce qui ne nous permet pas de continuer à apporter nos contributions dans une volonté de trouver des équilibres adaptés.

On note également que les travaux du « consortium » auquel UNICLIMA appartenait et qui travaillait sur la question du confort d'été (ventilation, free cooling,...) sont aussi interrompus, faute de pouvoir bénéficier de la dernière version du moteur informatique RE2020 pour faire des simulations et des calculs.

UNICLIMA demande donc très officiellement à pouvoir accéder à ce moteur pour pouvoir continuer à travailler sur le sujet comme il l'a fait en toute transparence depuis le début des travaux E+C-.

S'agissant du troisième grand principe à savoir la promotion de la chaleur renouvelable, en l'état du dernier projet connu, aucune disposition définitive n'a été présentée par les Pouvoirs Publics puisque les différents ratios et perspectives d'obligation ou de minima réglementaires ne sont pas connus et qu'aucune certitude n'existe même quant à l'existence d'une exigence sur la chaleur renouvelable.

Là encore, nous appelons de nos vœux de pouvoir accès rapidement à la dernière version du moteur afin de poursuivre nos contributions.

Notre action dans ces trois directions va donc être prolongée en 2020.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA RENOVATION

Après de nombreuses évolutions, les Pouvoirs Publics ont adopté le dispositif « Ma prime Rénov » via l'ANAH, tout en maintenant une part « résiduelle » de CITE en 2020 pour les revenus intermédiaires étant rappelé que les revenus élevés (déciles 9/10) sont exclus du dispositif.

Tout ceci marque un changement majeur par rapport au CITE et Uniclima avec ses adhérents apportera son concours pour assurer un bon déploiement des informations disponibles sur le sujet.

UNICLIMA va avec toute la filière observer le fonctionnement de l'ensemble et en examiner les conséquences; il n'est pas exclu qu'il soit nécessaire de modifier et/ou compléter la liste des équipements éligibles.

Il faudra aussi essayer de quantifier les conséquences sur le marché de l'exclusion totale des déciles 9 et 10.

En revanche, Uniclima continuera à désapprouver la communication réalisée sur les opérations initiées en 2019, qui visaient, par un cumul des primes, crédits d'impôts, CEE et autres coups de pouce, à organiser et mettre en œuvre des opérations dites « à 1€ ».

Ces opérations sont, pour nos équipements, destructrices de valeur et créatrices de bulles « spéculatives » néfastes.

La question du « reste à charge » est effectivement une difficulté pour les utilisateurs très modestes ; toutefois la solution de cette question ne doit pas être une dévalorisation des produits.

FLUIDES FRIGORIGENES HFC

Les dispositions à propos de la taxe sur les HFC figurent dans la loi de finances pour 2019, avec application au 1^{er} janvier 2021.

Il avait été précisé lors des débats parlementaires qu'elle ne serait pas mise en œuvre si la filière était capable de réaliser des engagements ambitieux en matière de réduction de l'utilisation des fluides HFC.

Uniclima dès le début 2019 a travaillé avec ses adhérents pour réussir la part d'engagement qui lui incombe. Malgré les difficultés, c'est en bonne voie.

Une action collective avec toute la filière sera menée sur 2020 pour veiller à la réalisation globale des engagements.

De plus, la filière fera ses meilleurs efforts pour obtenir des Pouvoirs Publics qu'ils mettent en place le Comité de suivi qui avait été prévu dans les mesures d'accompagnement souhaitées en annexe du document officiel d'engagement filière.

VENTILATION – QUALITE D'AIR INTERIEUR

Après des années d'un travail d'explications et d'un engagement sans faille à faire reconnaitre les enjeux de la bonne qualité d'air intérieur, d'Uniclima ainsi que d'autres partenaires motivés, il apparaît que l'importance de la question de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation ne soit plus contestée.

Une première consécration de cette reconnaissance est intervenue fin 2019 avec l'inclusion dans le dispositif « Ma prime rénov » / CITE résiduel, des systèmes de ventilation double flux.

Il faudra s'interroger à l'avenir, sur son élargissement à la technologie simpleflux hygroréglable pour obtenir le plein effet des résultats attendus tant sur le plan énergétique que de la qualité d'air intérieur en rénovation.

En effet, Une meilleure prise en compte de l'équipement de ventilation lors de l'acte de rénovation est indispensable pour exploiter pleinement sa contribution à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments et maintenir une qualité de l'air intérieur adéquate. Ceci est d'autant plus important que l'enveloppe est très souvent renforcée à cette occasion.

La mise en œuvre des obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans le tertiaire ainsi que la révision de la règlementation thermique globale devront intégrer ces problématiques.

En devenant un outil d'évaluation précis de la situation des bâtiments mais aussi de recommandation des solutions à mettre en œuvre, le DPE pourrait aussi avoir un rôle important à jouer en la matière.

Enfin, Uniclima se félicite de la réécriture de articles législatifs du CCH qui intègrent véritablement la dimension sanitaire dans l'acte de construire mais aussi tout au long de la vie bâtiments au travers de la notion de qualité d'air intérieur. Ils reconnaissent la contribution de la ventilation en la matière. Les articles règlementaires vont à leur tour être réécrits en 2020.

Au-delà de ces aspects réglementaires, Il conviendrait désormais de passer à la vitesse supérieure dans l'animation filière.

Il y a quelques années, un Club Ventilation avait été constitué de manière informelle au sein d'UNICLIMA, cela avec le soutien de la DHUP. Cette dernière avait finalement ramené en son sein ce GT informel de toute la filière qui a, entre autres réalisations, élaboré un livre blanc de la ventilation.

Ce travail filière est indispensable et UNICLIMA va engager des actions à cet effet, cela au côté de toutes autres fédérations qui auraient les mêmes préoccupations.

Une action collective et volontaire de tous les intervenants pourrait par exemple permettre d'une part l'émergence d'une profession et/ou d'une spécialisation de « ventiliste » et d'autre part d'améliorer la qualité d'installation et de réception des systèmes de ventilation.

ECONOMIE CIRCULAIRE

La fin de l'année 2019 et encore ce début d'année ont été marqués par un grand travail législatif sur la Loi Economie Circulaire.

Nous remercions notre fédération la FIEEC pour l'énorme travail fourni pour suivre et alimenter les débats à ce sujet.

Il convient de noter que la plupart des dispositions de cette loi ne sont pas applicables immédiatement; il conviendra d'attendre les différents décrets (plus de 90) et arrêtés (2 ou 3 par décrets) pour appréhender totalement les conséquences de cette réglementation qui va fortement influencer le marché.

Au moins deux points méritent d'être mentionnés et nécessiteront une action forte de notre syndicat.

La plupart des équipements du syndicat sont rattachés à des règlements européens dits « Ecodesign » ; cette approche nous est donc familière.

En revanche, dans la mesure où les règles européennes prévoient déjà des dispositions par exemple en matière d'utilisation de matières recyclées ou de détention des pièces détachées, il conviendra de veiller à éviter les doublons et contradictions réglementaires.

De la même manière, la loi Economie Circulaire a prévu la création d'une « Responsabilité élargie des Producteurs » REP pour le bâtiment.

Ce principe des REP nous est bien connu étant donné que la plupart de nos équipements sont inclus dans le dispositif DEEE puisqu'ils utilisent de l'électricité.

On note d'ailleurs qu'UNICLIMA a toujours été proactif en la matière puisque nos adhérents ont intégré dans la REP DEEE les équipements de climatisation, de ventilation et de chauffage, que ce soit pour le domestique ou le professionnel, en anticipation des dispositions Communautaires obligatoires.

UNICLIMA va donc consacrer la même énergie pour intégrer dans les processus de collecte et de recyclage tous les équipements non électriques des adhérents; par exemple tout ce qui est conduit et/ou tuyau.

A propos d'Uniclima

Uniclima est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 86 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros, dont 1,8 à l'export, pour 21 400 emplois en France.

Uniclima représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

11-17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS Cedex 16

Tel: 01 45 05 70 00 - Email: uniclima@uniclima.fr - Site Internet: www.uniclima.fr



Contact Presse

Jean-Louis LANGLOIS

Tél. 01 39 24 29 00 jl.langlois@factocom.fr

FACTOcom

Votre Agence de Communication 10 rue André Chénier 78000 Versailles - FRANCE

www.factocom.fr www.rp.factocom.fr











